

**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE****DEMANDE DE RENSEIGNEMENT TARIFAIRE CONTRAIGNANT (RTC)**

<b>1. Demandeur (nom et adresse complets)</b> <input type="checkbox"/>  Numéro de téléphone : Numéro de télécopieur : Identification douanière :	<b>Réservé à l'administration</b> Numéro d'enregistrement : Lieu de réception : Date de réception : Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> Langue de la demande de RTC :  Images à scanner : Oui <input type="checkbox"/> # ... Non <input type="checkbox"/> Date de délivrance : Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> Agent chargé de la délivrance : Tous les échantillons restitués: <input type="checkbox"/>
<b>2. Titulaire (nom et adresse complets)</b> (Confidentiel)  Numéro de téléphone : Numéro de télécopieur : Identification douanière :	<b>Note importante</b> En signant la déclaration, le demandeur assume la responsabilité de l'exactitude et du caractère complet des renseignements figurant sur le présent formulaire et sur toute(s) feuille(s) éventuellement destinée(s) à compléter celui-ci. Le demandeur accepte que ces informations et les éventuelles photographies, esquisses, brochures, etc. puissent être enregistrées dans une base de données de la Commission européenne et que ces informations, y compris les éventuelles photographies, esquisses, brochures, etc., soumises avec la demande ou obtenues (ou susceptibles d'être obtenues) par l'administration et qui n'ont pas été spécifiées comme étant confidentielles dans les cases 2 et 9 de la présente demande puissent faire l'objet d'une diffusion publique sur l'Internet.
<b>3. Agent ou représentant (nom et adresse complets)</b>  Numéro de téléphone : Numéro de télécopieur : Identification douanière :	<b>4. Ré-émission d'un RTC</b> S'il s'agit du ré-émission d'un RTC, veuillez remplir cette case. Numéro de référence du RTC : Valable à partir de : Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> Code de la nomenclature : .....
<b>5. Nomenclature douanière</b> Prière d'indiquer dans quelle nomenclature les marchandises doivent être classées: <input type="checkbox"/> Système harmonisé (SH) <input type="checkbox"/> Nomenclature combinée (NC) <input type="checkbox"/> TARIC <input type="checkbox"/> Nomenclature des restitutions <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : .....	<b>6. Type d'opération</b> La présente demande concerne-t-elle une importation ou exportation réellement envisagée ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<b>8. Description de la marchandise</b> Indiquer si nécessaire la composition précise des marchandises, la méthode d'analyse utilisée, le type de procédé de fabrication employé, la valeur y compris celle des éléments constitutants, l'utilisation des marchandises et la marque usuelle et, si approprié, la présentation en emballages pour la vente au détail en cas d'assortiments de marchandises (veuillez utiliser une feuille supplémentaire si vous avez besoin de plus de place).	<b>7. Classement envisagé</b> Prière d'indiquer où les marchandises doivent être classées selon vous. Code de la nomenclature : .....

**9. Dénomination commerciale et données complémentaires\***

(Confidentiel)

Veillez indiquer quelles sont les pièces jointes conformément à la case 10 de la présente demande ou obtenues (ou susceptibles d'être obtenues) par l'administration qui doivent être considérées comme confidentielles:

**10. Échantillons etc.**

Prière d'indiquer si l'un des éléments suivants est éventuellement joint à votre demande.

Description  Brochures  Photographies  Échantillons  Autres

Souhaitez-vous que vos échantillons vous soient restitués ? Oui  Non

Les frais spéciaux supportés par les autorités douanières du fait des analyses, des rapports d'expert ou de la restitution des échantillons peuvent être répercutés sur le demandeur.

**11. Autres demandes de RTC\* et autres RTC déjà délivrés\***

Veillez indiquer si vous avez présenté une demande de RTC ou si un RTC vous a été délivré pour des marchandises identiques ou similaires dans d'autres bureaux de douane ou d'autres États membres.

Oui  Non  En cas de réponse affirmative, veuillez donner des précisions et joignez une copie du RTC:

Pays où la demande a été présentée :

Lieu de la demande :

Date de la demande : Année  Mois  Jour

Référence du RTC :

Date de début de validité : Année  Mois  Jour

Code de la nomenclature :

Pays où la demande a été présentée :

Lieu de la demande :

Date de la demande : Année  Mois  Jour

Référence du RTC :

Date de début de validité : Année  Mois  Jour

Code de la nomenclature :

**12. RTC délivrés à d'autres titulaires\***

Veillez indiquer si vous avez connaissance de RTC déjà délivrés à d'autres titulaires pour des produits identiques ou similaires.

Oui  Non  En cas de réponse affirmative, veuillez donner des précisions :

Pays de délivrance :

Référence du RTC :

Date de début de validité : Année  Mois  Jour

Code de la nomenclature :

Pays de délivrance :

Référence du RTC :

Date de début de validité : Année  Mois  Jour

Code de la nomenclature :

**13. Date et Signature**

Votre référence :

Date : Année  Mois  Jour

Signature :

**Réservé à l'administration**

\* Veuillez utiliser une feuille supplémentaire si vous avez besoin de plus de place.

## Demande de renseignement tarifaire contraignant (RTC)

### Informations générales

#### ***Prière de lire attentivement les informations suivantes avant de remplir votre demande de RTC.***

Les RTC sont délivrés en application du règlement (CEE) n° 2913/92 du Conseil du 12 octobre 1992 et du règlement (CEE) n° 2454/93 de la Commission du 2 juillet 1993, tels que modifiés par les règlements (CE) n° 1602/2000 de la Commission du 24 juillet 2000 et n° 2286/2003 du 18 décembre 2003. Il est possible d'obtenir un exemplaire de ces règlements auprès de l'Office des publications officielles des Communautés européennes, 2 rue Mercier, L-2985 Luxembourg ou des bureaux de vente des J.O.U.E., dans les États membres.

Il n'est possible de présenter une demande de RTC que pour une opération d'importation ou d'exportation réellement envisagée.

Il n'est pas possible d'utiliser des RTC pour des importations ou des exportations déjà effectuées ou lorsque les formalités douanières sont en cours.

Une demande distincte doit être présentée pour chaque produit.

Un RTC ne peut être utilisé que par le titulaire.

**Les renseignements indiqués dans les cases 2 et 9 du formulaire de demande seront traités de manière confidentielle et couverts par le secret professionnel.**

Un RTC est fourni gratuitement. Toutefois, lorsque des frais particuliers sont engagés par les autorités douanières à la suite d'analyses ou d'expertises des marchandises, ceux-ci peuvent être répercutés.

Dans le cas où la demande contiendrait des éléments inexacts ou incomplets, le RTC basé sur de telles indications pourra être annulé.

#### ● **Comment formuler votre demande ?**

Vous devez l'établir en **1 exemplaire sur le formulaire de demande RTC** ;

- l'accompagner de toute la documentation utile (catalogues, plans, dessins, croquis, prospectus commerciaux, etc.), traduite en français lorsqu'elle est en langue étrangère;
- y joindre, le cas échéant, des échantillons en quantités suffisantes pour permettre l'analyse ou l'examen éventuel, (à titre d'exemple, il faut au minimum : pour les huiles végétales, 500 g ; pour les tissus, papiers, ou articles similaires, 20 cm ; pour les tissus, ils doivent comporter la lisière ; les conserves, 1 boîte, etc.) ;

**NB : les échantillons de produits chimiques (produits des chapitres 27 à 38 du tarif des douanes) devront être envoyés directement au laboratoire à l'adresse suivante : SCL – 1 rue Gabriel Vicaire – 75141 PARIS Cedex. Ils devront impérativement comporter une copie du formulaire de demande de RTC.**

- joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.

#### **Où déposer votre demande ?**

- Vous l'adressez au **Groupe RTC du Bureau E4, 11 rue des 2 Communes , 93 558 MONTREUIL Cedex.**
- **Les échantillons de produits chimiques (chapitres 27 à 38 du tarif des douanes) ne doivent pas être envoyés à cette adresse sous peine d'engager votre responsabilité en cas de problème (cf. NB ci-dessus).**

#### ● **Les suites de votre demande**

- Une réponse écrite est apportée à votre demande dans les meilleurs délais. Le délai maximum étant de 45 jours (excepté situations particulières), tenez compte de ce délai pour vos opérations futures. Vous pouvez contacter le Groupe RTC en adressant un courriel sur l'adresse : [rtc-e4@douane.finances.gouv.fr](mailto:rtc-e4@douane.finances.gouv.fr).

- La réponse vous est fournie par la Direction générale des douanes sur le formulaire type "Communautés européennes - renseignement tarifaire contraignant".

- Les échantillons ne sont pas renvoyés. Si le demandeur souhaite la restitution des échantillons, il le mentionne sur la demande. A défaut de mention particulière, les échantillons ne seront pas restitués.

Les échantillons dont les opérateurs souhaitent la restitution et qui n'ont pas été détruits lors de l'analyse sont tenus à la disposition des intéressés, pendant un délai de 1 mois à compter du jour de la délivrance du RTC. Ils ne sont pas renvoyés.

La récupération des échantillons est possible uniquement le jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le dépôt des échantillons est possible le lundi, le mardi et le vendredi de 10 à 12h.

Pour les récupérer, l'opérateur convient d'une date auprès du bureau E4 (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects – Bureau E4 – Groupe RTC -11 rue des 2 Communes , 93 558 MONTREUIL Cedex. ) par téléphone au 01.57.53.43.12 ou par courriel à l'adresse : [rtc-e4@douane.finances.gouv.fr](mailto:rtc-e4@douane.finances.gouv.fr).

Passé le délai de 1 mois, l'administration dispose des échantillons. Suivant leur état, ils sont donnés à des organismes d'utilité publique ou détruits.

*Les informations générales suivantes donnent des conseils précis sur la manière de remplir la demande de RTC. Veuillez lire attentivement les informations suivantes avant de remplir votre demande.*

### **CASE 1. Demandeur : (nom et adresse complets)**

(Obligatoire)

Aux fins des renseignements tarifaires contraignants, on entend par *demandeur* la personne qui a demandé ou au nom duquel a été demandé un renseignement tarifaire contraignant aux autorités douanières.

*Nom et adresse du demandeur* : cinq lignes avec un maximum de 175 caractères.

*Numéro de téléphone (facultatif)* : une ligne avec un maximum de 25 caractères.

*Numéro de télécopieur (facultatif)* : une ligne avec un maximum de 25 caractères.

*Identification douanière (facultatif)* : une ligne avec un maximum de 25 caractères, indiquer le numéro SIREN si vous agissez pour une entreprise.

### **CASE 2. Titulaire : (nom et adresse complets)**

(Obligatoire)

Aux fins des renseignements tarifaires contraignants, on entend par *titulaire* la personne au nom de laquelle le renseignement contraignant est délivré.

*Nom et adresse du titulaire désigné du RTC* : cinq lignes avec un maximum de 175 caractères.

*Numéro de téléphone (facultatif)* : une ligne avec un maximum de 25 caractères.

*Numéro de télécopieur (facultatif)* : une ligne avec un maximum de 25 caractères.

*Identification douanière (facultatif)* : une ligne avec un maximum de 25 caractères, indiquer le numéro SIREN si vous agissez pour une entreprise.

### **CASE 3. Agent ou représentant : (nom et adresse complets)**

(Facultatif)

Remplissez cette case si vous souhaitez désigner un agent ou un représentant qui présentera le RTC lors de l'importation/exportation pour le compte du titulaire, sinon n'indiquez rien et passez à la case 4.

*Nom et adresse de l'agent ou du représentant* : cinq lignes avec un maximum de 175 caractères.

*Numéro de téléphone (facultatif)* : une ligne avec un maximum de 25 caractères.

*Numéro de télécopieur (facultatif)* : une ligne avec un maximum de 25 caractères.

*Identification douanière (facultatif)* : une ligne avec un maximum de 25 caractères, indiquer le numéro SIREN si vous agissez pour une entreprise.

### **CASE 4. Ré-émission d'un RTC**

(Facultatif mais si vous complétez cette case, tous les champs sont obligatoires.)

Un RTC est valable pendant une période de six ans.

Si vous êtes déjà titulaire d'un RTC dont la validité est périmée ou est en voie d'être périmée, et que vous souhaitez le renouveler, vous devez remplir cette case, sinon n'indiquez rien et passez à la case 5.

*Numéro de référence du RTC* : indiquer la référence du RTC que le titulaire souhaiterait renouveler. Les deux premiers caractères désignent le code ISO du pays où le RTC a été délivré (une liste des codes pays de l'ISO figure en annexe) et les 20 autres caractères constituent la référence unique attribuée par l'autorité douanière compétente.

*Valable à partir de* : indiquer la date à partir de laquelle le RTC a été valable à l'aide d'un numéro à quatre chiffres pour l'année suivi d'un numéro à deux chiffres pour le mois et d'un numéro à deux chiffres pour le jour.

*Code de la nomenclature* : indiquer au maximum 22 caractères.

## CASE 5. Nomenclature douanière

(Obligatoire)

Indiquez la nomenclature dans laquelle les marchandises doivent être classées en cochant d'une croix une case seulement.

Les marchandises sont classées dans une nomenclature structurée et détaillée :

- Le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (S.H.) sert de référence dans le monde entier pour les nomenclatures des statistiques du commerce extérieur et pour les tarifs douaniers. Le code S.H. comprend 6 chiffres.
- La Nomenclature combinée (N.C.) est la nomenclature des marchandises en vigueur dans la Communauté européenne. Elle comprend 8 chiffres (les 6 chiffres du S.H. + 2 chiffres). Elle permet de connaître le taux de droits de douane applicable aux marchandises désignées par une nomenclature.
- Le Tarif intégré des Communautés européennes (TARIC) reprend les réglementations communautaires. Il repose sur la N.C. + 2 chiffres.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nomenclature du Système Harmonisé									
Nomenclature combinée									
T.A.R.I.C.									

Si la nomenclature ne figure pas dans la liste, vous devez indiquer celle dont il s'agit.

En France, pour le dédouanement, la **Nomenclature de Déroulement des Produits (NDP)** est utilisée. Elle est basée sur la nomenclature SH, NC et TARIC. Si vous souhaitez obtenir cette information, cocher la case Autre et indiquer NDP sur la ligne prévue à cet effet.

## CASE 6. Type d'opération

(Obligatoire)

Indiquez si votre demande concerne une opération d'importation ou d'exportation réellement envisagée en cochant d'une croix une seule case.

## CASE 7. Classement envisagé

(Obligatoire)

Indiquez la position ou la sous position de la nomenclature qui, à votre avis, désigne les marchandises. Ce champ comporte au maximum 22 caractères.

## CASE 8. Description de la marchandise

(Obligatoire)

Donnez une description détaillée de la marchandise permettant son identification et la détermination de son classement dans la nomenclature douanière. Il convient de préciser la composition de la marchandise et de détailler les méthodes d'examen éventuellement utilisées pour déterminer cette composition, si le classement en dépend. Ce champ contient un texte libre avec un maximum de 32 768 caractères. Toute information que le titulaire considère comme confidentielle doit figurer dans la case 9.

## CASE 9. Dénomination commerciale et données complémentaires

(Facultatif)

Veillez indiquer dans cette case toute information que vous souhaitez voir traiter de manière confidentielle, dont la marque commerciale et le numéro de modèle de la marchandise.

Ce champ contient un texte libre avec un maximum de 32 763 caractères.

L'attention est notamment appelée sur le fait que la Commission rend les RTC consultables sur son site Internet, sous leur forme non confidentiel. Vous pouvez consulter cette base à l'adresse suivante :

[http://europa.eu.int/comm/taxation\\_customs/dds/fr/ebticau.htm](http://europa.eu.int/comm/taxation_customs/dds/fr/ebticau.htm). Votre attention est appelée sur le fait que les administrations prennent des photos des échantillons ou scannent la documentation. Ces photos sont jointes au RTC sur la base accessible au public, sauf si l'opérateur a expressément précisé en case 9 que l'échantillon ou la documentation sont confidentiels.

## **CASE 10. Échantillons, etc.**

(Facultatif)

Il convient d'indiquer dans ce cadre si vous fournissez une description, des échantillons, des brochures, des photographies, ou d'autres documents qui sont susceptibles d'aider les autorités douanières à examiner la présente demande. Si tel est le cas, vous devez cocher d'une croix la (les) case(s) utile(s).

Si vous fournissez des échantillons, vous devez indiquer ce qu'il convient d'en faire en cochant d'une croix la case utile.

## **CASE 11. Autres RTC déjà délivrés et autres demandes de RTC**

(Obligatoire)

Il convient d'indiquer dans cette case des renseignements détaillés concernant les autres demandes de RTC présentées par le titulaire dans d'autres bureaux de douane ou dans d'autres États membres, ainsi que les RTC déjà délivrés au titulaire, pour des marchandises identiques ou similaires. Utilisez une feuille supplémentaire si vous avez besoin de davantage de place.

Vous devez indiquer en cochant d'une croix dans le champ approprié, si vous avez présenté d'autres demandes. Si vous indiquez le champ "oui", vous devez entrer :

- une partie obligatoire :

*Pays où la demande a été présentée* : indiquer le code ISO du pays (deux caractères) (voir annexe).

*Lieu de la demande* : indiquer le nom du bureau de douane (maximum 35 caractères).

*Date de la demande* : indiquer un numéro à quatre chiffres pour l'année, suivi d'un numéro à deux chiffres pour le mois et à deux chiffres pour le jour.

- une partie facultative (dans la mesure où vous pourriez disposer de demandes pour lesquelles il n'a pas encore été délivré de RTC). Si vous avez reçu des RTC suite à la demande, cette partie est obligatoire.

*Référence du RTC* : indiquer le numéro de référence du RTC. Les deux premiers caractères désignent le code ISO du pays où le RTC a été délivré et les 20 autres caractères constituent la référence unique attribuée par l'autorité douanière compétente.

*Date de début de validité* : indiquer un numéro à quatre chiffres pour l'année, suivi d'un numéro à deux chiffres pour le mois et à deux chiffres pour le jour.

*Code de la nomenclature* : indiquer au maximum 22 caractères.

## **CASE 12. RTC délivrés à d'autres titulaires**

(Obligatoire)

Si vous avez connaissance de RTC délivrés à d'autres titulaires pour des marchandises identiques ou similaires, veuillez donner des précisions. Utilisez une feuille supplémentaire si vous avez besoin de davantage de place.

Vous devez indiquer en cochant d'une croix dans le champ approprié si vous avez connaissance d'autres RTC. Si vous indiquez le champ "oui", l'information suivante est facultative :

*Pays de délivrance* : indiquer le code ISO du pays (deux caractères) (voir annexe).

*Référence du RTC* : les deux premiers caractères désignent le code ISO du pays où le RTC a été délivré et les 20 autres caractères constituent le numéro de référence unique attribué par l'autorité douanière compétente.

*Date de début de validité* : indiquer un numéro à quatre chiffres pour l'année suivi d'un numéro à deux chiffres pour le mois et à deux chiffres pour le jour.

*Code de la nomenclature* : indiquer au maximum 22 caractères.

## **CASE 13. Date et Signature**

(Obligatoire)

Après avoir vérifié si les renseignements figurant dans la demande sont exacts et si celle-ci est remplie, veuillez la signer et la dater. Toute feuille supplémentaire doit également être signée et datée.

*Votre référence (facultatif) : si vous avez une référence, indiquez-la à cet endroit (une ligne avec un maximum de 35 caractères).*

*Date* : indiquer un numéro à quatre chiffres pour l'année suivi d'un numéro à deux chiffres pour le mois et à deux chiffres pour le jour.

### **RESERVE A L'ADMINISTRATION**

(Ce cadre est réservé aux autorités douanières. Prière de ne rien y indiquer.)

## **Annexe**

Codes pays ISO : AT = Autriche, BE = Belgique, BG = Bulgarie, CY = Chypre, CZ = République Tchèque, DE = Allemagne, DK = Danemark, EE = Estonie, ES = Espagne, FI = Finlande, FR = France, GB = Royaume-Uni, GR = Grèce, HU = Hongrie, IE = Irlande, IT = Italie, LT = Lituanie, LU = Luxembourg, LV = Lettonie, MT = Malte, NL = Pays-Bas, PL = Pologne, PT = Portugal, RO = Roumanie, SE = Suède, SI = Slovénie, SK = République slovaque.